



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division/Division des
services professionnels en informatique
Terrasses de la Chaudière 4th Floor
10 Wellington Street
Gatineau
Quebec
K1A0S5

Title - Sujet TBIPS Professional Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client W6369-19CY04	Date 2020-11-18
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$IPS-010-38525	
File No. - N° de dossier 010ips.W6369-19CY04	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2020-11-27 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: ☐ Destination: ☒ Other-Autre: ☐	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Leblanc, Jean-David	Buyer Id - Id de l'acheteur 010ips
Telephone No. - N° de téléphone (613) 720-7865 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

MODIFICATION À L'INVITATION 006

Cette modification à la modification à l'invitation vise à :

1. fournir aux soumissionnaires la liste identifiant des changements importants qui ont été apportés à la nouvelle DP;
2. fournir des réponses aux questions des soumissionnaires concernant la présente DP;
3. Modifier la date de clôture de la DP tel que détaillé à l'appendice A-4 ci-dessous; et
4. modifier la DP tel que détaillée à l'appendice A-4 ci-dessous.

1. Liste identifiant des changements importants qui ont été apportés à la nouvelle DP remplaçant la version précédente W6369-19CY04/A. Veuillez noter que les changements dans le tableau ci-dessous n'incluent pas les derniers changements apportés depuis la publication de cette DP. Le Canada ne sera pas tenu responsable de l'omission par inadvertance de tout changement.

Part #, Article et sous-article de cette demande de proposition	Changements substantifs
Part 1, Article 1.2 (a)	(a) Ceci est un nouvel appel d'offres pour répondre au besoin décrit dans la demande de soumissions numéro W6369-19CY04/A daté du 10 décembre 2019 ayant comme date de clôture le 7 février 2020 à 14h00; ce document remplace entièrement la version antérieure.
Part 1, Article 1.4	En vertu de la CCUA 2003 (2020/05/28) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, article 18 Conflit d'intérêts – Avantage indu et la CCUA 2035 (2020/05/28) Conditions générales - besoins plus complexes de services, article 34 Conflits d'intérêts et codes de valeurs et d'éthique pour la fonction publique, les soumissionnaires sont avisés que le Canada n'acceptera pas une soumission de la ressource et de l'entrepreneur du secteur privé suivant, car ils ont fourni une aide et des services à la préparation de la documentation liée à ce processus d'approvisionnement. De plus, les soumissionnaires sont avisés qu'une soumission sera rejetée dans l'échéant la ressource ou l'entrepreneur du secteur privé mentionné ci-dessous a participé d'une manière ou d'une autre à la préparation de sa soumission. Entrepreneur du secteur privé : BCB Consulting et Valcom Consulting Group Inc. Nom de la ressource : Daniel Brodhead

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Part 2, Article 2.6	Tableau du niveau d'effort de la periode initiale et des periodes d'options.
Part 2, Article 2.7	2.3 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement. (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada Achats et ventes, sous le titre « Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment : (i) Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) (ii) Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) (c) Les fournisseurs devraient savoir que des délais stricts sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.
Part 3	Aucun changement significatif
Part 4, Article 4.3	Evaluation financiere et grille d'évaluation
Part 5	Aucun changement significatif
Part 6, Article 6.2 (a) and (b)	6.1 Exigences relatives à la sécurité (a) Avant l'attribution d'un contrat, les conditions suivantes doivent être respectées : (i) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisation valable, conformément à la Partie 7 – Clauses du contrat subséquent; (ii) les personnes proposées par le soumissionnaire qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés, ou encore à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent satisfaire aux exigences relatives à la sécurité précisées dans la Partie 7 – Clauses du contrat subséquent; (iii) le soumissionnaire doit fournir le nom de toutes les personnes qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés, ou encore à des établissements de travail dont l'accès est réglementé; and

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B		Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04		File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME
		(iv) Ce besoin contient une exigence sur la participation, le contrôle et l'influence de l'étranger (PCIE). Les soumissionnaires sélectionnés étant soumis à une évaluation PCIE seront contactés par courrier électronique par le bureau d'évaluation de PCIE. Les soumissionnaires doivent fournir les informations demandées par le bureau d'évaluation de PCIE dans les meilleurs délais. À défaut de fournir les informations demandées dans un délai de trente (30) jours civils ou dans les délais autrement précisés peut avoir pour conséquence que la soumission soit jugée non recevable (b) On rappelle aux soumissionnaires d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat, pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante. (c) Pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du Programme de sécurité des contrats de TPSGC (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html). (d) Si le soumissionnaire est une coentreprise, chacun des membres de celle-ci doit respecter les exigences relatives à la sécurité.	
Part 7			
Article 7.2		(e) Limite des autorisations de tâches et responsabilités à l'égard de leur émission officielle : ii – ...et le contracteur.	
Article 7.6		7.1 santé et de sécurité au travail (SST) (a) Le fournisseur doit se conformer aux exigences du Gouvernement du Canada en lien avec le port d'équipement(s) de protection individuelle sur les lieux de travail et de suivre à tout moment les directives SST en vigueur sur le lieu de travail. (b) Le fournisseur procurera à ses ressources l'équipement de protection individuelle suivant pour le travail sur site : masques prescrits couvrant le visage, gants, visière de protection, et tout autre équipement requis pour entrer ou travailler sur les lieux de travail du Gouvernement du Canada. Le Canada se réserve le droit de modifier la ligne directrice en matière de SST, au besoin, pour y inclure toute recommandation future proposée par les organismes de santé publique. (c) L'entrepreneur garantit que ses ressources suivront à tout moment les directives SST en vigueur sur le lieu de travail pendant la durée du contrat et que celles-ci porteront tout équipement de protection individuelle. Toute ressource qui ne porte pas l'équipement de protection individuelle et/ou qui ne suit	

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

		pas les directives SST en vigueur sur le lieu de travail se verra refuser l'accès aux lieux de travail du Gouvernement du Canada.
7.10	(a)	Crédits de paiement (i) Incapacité de fournir une ressource : (A) Si l'entrepreneur ne peut fournir, dans le délai prescrit par le contrat, une ressource en services professionnels qui possède toutes les qualifications demandées, l'entrepreneur doit verser au Canada un montant égal au tarif journalier (pour une journée de travail de 7,5 heures) de la ressource demandée pour chaque journée (ou portion de journée) de retard à fournir la ressource, jusqu'à un maximum de dix (10) jours. (B) Mesures correctives : Si, conformément à cet article, les crédits sont applicables durant deux mois consécutifs ou durant trois mois sur une période de douze mois, l'entrepreneur doit présenter un plan d'action écrit décrivant les mesures qui seront prises pour éviter que le problème ne se produise de nouveau. L'entrepreneur aura cinq jours ouvrables pour présenter le plan d'action au client et à l'autorité contractante, et 20 jours ouvrables pour corriger le problème sous-jacent. (C) Résiliation pour non-respect du niveau de disponibilité : Outre les autres droits qui lui sont conférés dans le cadre du contrat, le Canada peut résilier le contrat pour manquement, conformément aux conditions générales, en donnant à l'entrepreneur un avis écrit de trois (3) mois lui faisant part de son intention, si : (1) le montant total de crédits pour un cycle de facturation mensuelle donné a atteint 10 % de la facture mensuelle; ou (2) les mesures correctives présentées par l'entrepreneur, décrites ci-dessus, n'ont pas été prises.

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

		La résiliation du contrat entrera en vigueur à la fin de la période de trois (3) mois, sauf si le Canada détermine que l'entrepreneur a mis en œuvre les mesures correctives de façon satisfaisante pendant cette période. (ii) Les crédits s'appliquent pendant toute la durée du contrat : Les parties conviennent que les crédits s'appliquent pendant toute la durée du contrat. (iii) Crédits représentant des dommages-intérêts : Les parties conviennent que les crédits sont des dommages-intérêts et qu'ils représentent la meilleure estimation préalable de la perte pour le Canada dans l'éventualité du manquement applicable. Les crédits ne sont pas une pénalité et ne doivent pas être considérés comme tels. (iv) Droit du Canada d'obtenir le paiement : Les parties conviennent que ces crédits représentent une dette déterminée. Afin d'obtenir le paiement des crédits, le Canada est autorisé en tout temps à retenir, à recouvrer ou à déduire tout montant dû et impayé de toute somme due à l'entrepreneur par le Canada de temps à autre. (v) Droits et recours du Canada non limités : Les parties conviennent que rien dans le présent article ne limite les droits ou les recours dont le Canada peut se prévaloir conformément au présent contrat (y compris le droit de résilier le contrat pour manquement) ou en vertu de la loi en général. (vi) Droits de vérification : Le calcul de l'entrepreneur relatif aux crédits dans le cadre du contrat peut être vérifié par le service de vérification du gouvernement, à la discrétion de l'autorité contractante, avant ou après le versement du paiement à l'entrepreneur. L'entrepreneur doit coopérer entièrement avec le Canada au cours de la réalisation de toute vérification en permettant au Canada d'accéder à tous les documents et systèmes que le Canada juge nécessaires pour veiller à ce que tous les crédits aient été correctement imputés au Canada dans les factures de l'entrepreneur. Si une vérification démontre que des factures passées contiennent des erreurs de calcul des crédits, l'entrepreneur doit payer au Canada le montant, tel qu'il a été déterminé par la vérification, qui aurait dû être crédité au Canada, en plus des intérêts, à compter de la date à laquelle le Canada a versé le paiement excédentaire jusqu'à la date du remboursement (le taux d'intérêt est le taux officiel d'escompte par année de la Banque du Canada en vigueur à la date à laquelle le crédit était dû au Canada, plus 1,25 % par année). Si, à la suite d'une vérification, le Canada détermine que les documents ou les systèmes de l'entrepreneur servant à déterminer, à calculer ou à enregistrer les crédits ne sont pas adéquats, l'entrepreneur devra mettre en œuvre
--	--	---

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	toutes les mesures supplémentaires exigées par l'autorité contractante pour remédier au problème.
7.26	Accès aux biens et aux installations du Canada retiré
7.27	Mise en œuvre des services professionnels retiré
7.29	7.2 Règlement des différends (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après. (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre. (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème. (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « Règlement des différends ».
Annex A- Statement of Work	Termes et définitions 2.2.1 Voici certains des termes utilisés couramment dans le contexte du contrat; l'entrepreneur doit les connaître : a) Contrôle d'accès fondé sur les attributs – Appelé aussi contrôle d'accès fondé sur les politiques pour la gestion de l'identité et de l'accès (GIA), cela désigne un paradigme de contrôle d'accès dans lequel les droits sont accordés aux utilisateurs par l'utilisation de politiques qui combinent divers attributs. b) Vérification – Surveillance de toutes les activités dans la couche données afin de savoir les types d'actions que demandent les utilisateurs et les outils et celles pour lesquelles ils sont autorisés sur des éléments de données précis; cela aide beaucoup à la détection et la prévention en temps réel des fuites de données.

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

		c) Élaboration et expérimentation de concepts (EEC) – Application de la structure et des méthodes empiriques des disciplines scientifiques aux enjeux entourant le développement de nouvelles capacités militaires. L'EEC marie l'élaboration de concepts, la recherche et le développement, et l'expérimentation dans un processus axé vers l'avenir visant à élaborer et évaluer de nouveaux concepts avant d'y consacrer des ressources importantes. d) Contrôles et politiques d'accès aux données – Restriction sélective de l'accès aux données, où l'accès peut signifier la lecture, la modification ou l'utilisation. Établir des contrôles d'accès adéquats exige de cerner l'information et où elle est stockée, d'en établir l'importance et pour qui et son degré de confidentialité, puis de concevoir les contrôles d'accès appropriés. e) Axé sur les données – Décision en matière de politiques et de points d'application sur le contenu des données pour chaque exemple d'informations et de données évalué aux fins de divulgation ou d'accès. f) Environnement axé sur les données (EAD) – Environnement de GI-TI qui applique la sécurité axée sur les données et la sécurité axée sur le réseau. g) Sécurité axée sur les données (SAD) – Démarche de sécurité qui met l'accent sur la sécurité des données en soi plutôt que celle des réseaux, des serveurs ou des applications. h) Solution de sécurité axée sur les données (SSAD) – Solution qui applique les principes de la SAD. i) Échange et protection de l'information (EPI) – Équilibre approprié entre la divulgation de données à ceux qui en ont besoin et la protection de ces données contre des agents hostiles, par la sécurisation appropriée, le courtage automatisé des données et le contrôle des données si elles traversent un périmètre de sécurité ou de confiance. j) Architecture fondée sur un modèle – Démarche de conception, de développement et de mise en œuvre logiciels, promue par l'Object Management Group (OMG). Elle fournit un ensemble de lignes directrices pour la structuration des spécifications, qui sont exprimées sous forme de modèles; elle distingue aussi la logique de l'application et des opérations et la plateforme technologique utilisée. k) Normes ouvertes – Normes accessibles au grand public élaborées, approuvées et tenues à jour par un processus collaboratif et fondé sur le consensus. Elles simplifient l'interopérabilité et l'échange de données entre produits et services différents, et sont conçues pour être adoptées de façon généralisée. l) Partage et sauvegarde d'informations axées sur les données et dictées par les politiques – Approvisionnement en pratiques, outils et services qui fournissent un parcours entièrement traçable de la politique sur le partage et la protection des informations jusqu'aux règles appliquées par décision et aux points d'application dans les services et systèmes d'information qui les exécutent et les appliquent.
--	--	--

Solicitation No. – N° de l’invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l’acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	2.2.2 Outre les définitions ci-dessus, les acronymes suivants seront utilisés couramment pendant le contrat. a) C2RSR – commandement et contrôle (C2), et renseignement, surveillance et reconnaissance (ISR) b) EEC – Élaboration et expérimentation de concepts c) RMDC – Réseau des missions de déploiement canadiennes d) SIC – Systèmes d’information et de communication e) CWIX – Démonstration d’interopérabilité Coalition Warrior (Interoperability eXploration, eXperimentation, eXamination eXercise) f) FMN – Réseau fédéré de mission g) IEF RA – Cadre d’échange d’information – architecture de référence (Information Exchange Framework – Reference Architecture) h) CEP SICI – Concepts, expérimentations et projets des systèmes d’information et de communication interarmées i) MIP – Modèle d’information du Programme d’interopérabilité multilatérale (PIM) j) STANAG – Entente normalisée (Standardized Agreement) k) ITEAD – Interopérabilité technique dans un environnement axé sur les données l) TIDE Sprint - Technologie ou groupe de réflexion sur la supériorité d’information, de décision et d’exécution (Technology or “Think-Tank” for Information, Decision, and Execution Superiority)
	4.1 P.9 Gestionnaire de projet, niveau 3 Le gestionnaire de projet doit accomplir les tâches suivantes : a) gérer les efforts d’EEC pendant l’élaboration, l’implémentation et le début des opérations en veillant à la disponibilité des ressources et à ce que le système soit élaboré et complètement fonctionnel dans les paramètres de temps, de coût et de performance fixés; b) formuler des énoncés de problèmes. Établir des procédures pour l’élaboration et l’implémentation d’éléments de projet importants, nouveaux ou modifiés en vue de résoudre ces problèmes, et obtenir l’approbation nécessaire. c) définir et consigner les objectifs du projet. Définir les exigences budgétaires, la composition, les rôles et les responsabilités ainsi que le mandat de l’équipe de projet. d) produire des rapports sur l’avancement du projet de façon continue et à des moments précis du cycle de vie du projet. e) rencontrer, dans le cadre de conférences, d’autres intervenants et gestionnaires de projet, et exposer les problèmes sous une forme permettant de les résoudre; f) préparer des plans, des graphiques, des tableaux et des diagrammes en vue d’aider à analyser ou à présenter des problèmes; travailler avec un assortiment d’outils de gestion de projet; g) gérer la clôture des processus d’établissement de rapports des TA;

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	h) effectuer toute autre tâche se rapportant à cette catégorie.
	4.2 P.2 Concepteur d'architectures d'entreprise, niveau 3 Le concepteur d'architectures d'entreprise doit accomplir les tâches suivantes : a) développer des architectures, des cadres et des stratégies d'entreprise, de solution et d'information pour répondre aux besoins d'EEC; b) proposer des améliorations des normes afin d'accroître la capacité d'EPI présente et de SAD future au sein du MDN et des FAC ainsi que dans la coalition; c) participer aux travaux des organismes de normes ouvertes axés sur l'élaboration de normes visant l'EPI et la SAD; d) concevoir des normes, des outils et des technologies pour gérer, administrer et mettre en œuvre des politiques d'EPI et de SAD dans les domaines C2RSR; e) analyser et évaluer des solutions technologiques de rechange pour résoudre les problèmes liés à l'ITEAD; f) voir à ce que les solutions technologiques aux exigences opérationnelles et les architectures d'entreprise soient harmonisées; g) suivre les tendances de l'industrie pour veiller à ce que les solutions de SAD concordent avec les orientations technologiques des FAC et de l'OTAN; h) élaborer des architectures d'entreprise et des architectures opérationnelles de haut niveau pour orienter le développement de l'ITEAD; i) effectuer toute autre tâche se rapportant à cette catégorie.
	4.3 A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 2 L'architecte d'applications et de logiciels doit accomplir les tâches suivantes : a) concevoir des solutions qui répondent aux critères de l'EEC; b) énumérer les politiques et les exigences qui excluent une solution en particulier; c) analyser et évaluer des solutions technologiques de rechange pour résoudre les problèmes liés à l'ITEAD; d) veiller à l'intégration de tous les aspects des solutions technologiques; e) concevoir et développer des logiciels pour l'EPI dans un EAD; f) concevoir et développer des solutions d'EPI fondées sur les politiques et axées sur les données; g) suivre les tendances de l'industrie pour veiller à ce que les solutions de SAD concordent avec les orientations technologiques de la FAC et de l'OTAN; h) analyser les exigences fonctionnelles afin de déterminer les cheminements de l'information, des procédures et des décisions;

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B		Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04		File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME
		i) définir et consigner les interfaces des opérations manuelles aux opérations automatisées dans les sous-systèmes applicatifs, vers les systèmes externes et entre les systèmes existants et nouveaux; j) définir quelles sont les sources d'entrée et de sortie des données, y compris un plan détaillé pour les phases de conception technique, et obtenir une approbation pour la proposition du système; k) déterminer et consigner les normes particulières aux systèmes qui s'appliquent à la programmation, à la documentation et aux essais et qui portent sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires de données, et les conventions d'appellation, entre autres choses; l) effectuer toute autre tâche se rapportant à cette catégorie.	
		4.4 B.14 Rédacteur technique, niveau 3 Le rédacteur technique doit accomplir les tâches suivantes : a) rédiger des documents d'aide, des guides d'utilisateur, de la documentation technique, du contenu de page Web, etc.; b) réviser les normes relatives à la documentation et la documentation de projet existante; c) établir les besoins en documentation et planifier la façon d'y répondre; d) recueillir des renseignements concernant les options et les fonctions que les développeurs fournissent; e) évaluer le public auquel sont destinés les documents et guides requis, et préparer un énoncé des objectifs et de la portée pour chacun; f) créer une table des matières pour chaque document et guide, et rédiger ou réviser le contenu requis; g) vérifier l'exactitude des renseignements recueillis en utilisant directement le matériel auquel se rapporte la documentation; h) préparer les diagrammes et les illustrations nécessaires, ou en coordonner la préparation; i) concevoir la mise en page des documents et des manuels; j) utiliser des progiciels de traitement de texte, d'édition et de graphisme afin de produire une copie finale prête à photographier; k) effectuer toute autre tâche se rapportant à cette catégorie.	
		4.5 C.8 Analyste de la sécurité des réseaux, niveau 2 L'analyste des systèmes opérationnels doit accomplir les tâches suivantes : a) examiner, analyser ou appliquer : o les protocoles de sécurité Internet comme SSL, S-HTTP, S-MIME, IPSec, SSH, et o les protocoles TCP/IP, UDP, DNS et SMTP; o les algorithmes cryptographiques approuvés par le GC; o les normes d'annuaire comme X.400, X.500 et SMTP;	

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B		Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04		File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME
		- o les protocoles réseau (HTTP, FTP, Telnet); - o le renforcement de la sécurité du réseau (p. ex., séquence de commandes en langage naturel (<i>shell scripting</i>) ou identification des services); - o les mesures de protection techniques pour la sécurité des TI; - o les outils et les techniques de sécurité des TI; - o les systèmes d'exploitation comme MS, Unix, Linux et Novell; - o les systèmes de détection des intrusions et pare-feu; - o les routeurs, multiplexeurs et commutateurs réseau; - o les technologies sans fil; b) analyser les données de sécurité d'un EAD et présenter des avis et des rapports; c) analyser les répercussions de la mise en œuvre de nouveaux logiciels et de modifications de configuration importantes ainsi que de la gestion des correctifs; d) élaborer des modèles de validation et d'essais en sécurité des TI dans un EAD; e) Concevoir ou élaborer des protocoles de sécurité de la TI pour un EAD; f) déceler et analyser les menaces techniques pesant sur les réseaux et leurs vulnérabilités; g) analyser les outils et les techniques de sécurité de la TI destinés à un EAD; h) effectuer les tâches associées à l'autorisation et à l'authentification dans les environnements physiques et logiques; i) préparer des alertes et des avis de sécurité de la TI sur mesure provenant de sources publiques et privées; j) réaliser des tâches appuyant directement le programme ministériel de cyberprotection et de sécurité de la TI; k) préparer et fournir du matériel de formation adapté à la catégorie de ressources; l) effectuer toute autre tâche se rapportant à cette catégorie. - m)	
		4.6 A.6 Programmeur/développeur de logiciels, niveau 3 Le Programmeur/développeur de logiciels doit accomplir les tâches suivantes : a) concevoir et préparer des plans schématiques pour la résolution de problèmes scientifiques et techniques connexes à la SAD, au moyen de systèmes de TI complexes et de grande taille; b) concevoir et intégrer un SSAD en contexte de mission militaire; c) concevoir et intégrer un SSAD à l'appui de l'EPI de données propres à l'armée; d) appuyer l'architecte d'entreprise pour cerner les points précis de l'architecture-service de la SAD qu'on peut fonder sur des normes ouvertes;	

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	e) analyser les problèmes énoncés par les concepteurs/analystes de systèmes à partir de facteurs comme le style et l'étendue des données à transférer depuis et vers les unités de stockage, la variété des éléments à traiter, la profondeur du tri et le format des résultats finals imprimés; f) choisir et incorporer les logiciels disponibles; g) concevoir en détail des programmes, des graphiques d'acheminement et des diagrammes indiquant les calculs mathématiques et la séquence des opérations machine nécessaires pour copier et traiter les données et imprimer les résultats; h) convertir les graphiques d'acheminement détaillés en instructions machine codées et discuter de la planification des programmes avec le personnel technique; i) développer et mettre à l'essai l'EPI pour des solutions de SAD; j) gérer les travaux sur la SAD à l'appui des plans d'EEC; k) vérifier le caractère exact et complet des programmes en préparant des échantillons de données pour mise à l'essai, en faisant effectuer des passages d'essai d'acceptation du système par le personnel d'exploitation; l) corriger des erreurs de programme en révisant des instructions ou en modifiant la séquence des opérations; m) mettre à l'essai les instructions et rassembler spécifications, organigrammes, diagrammes, schémas de montage et instructions de programmation et d'exploitation, afin de produire la documentation sur les applications, aux fins de modification ou de consultation ultérieure; n) effectuer toute autre tâche se rapportant à cette catégorie.
	4.7 A.11 Testeur, niveau 3 Le testeur doit accomplir les tâches suivantes : a) planifier et coordonner les essais; b) superviser les essais conformément au plan; c) avec le concepteur d'architectures d'entreprise, élaborer un plan d'essais visant à évaluer l'efficacité de tous les éléments de l'architecture de SAD, notamment : - o conformité aux normes militaires comme STANAG 4774, STANAG 4778, STANAG 5525, STANAG 4559, MIM, et toute autre norme précisée dans les AT; - o cyberrésilience; - o efficacité des éléments d'architecture axée sur les services; - o vérification; - o conformité aux politiques des FAC; d) gérer et surveiller les plans d'essai de tous les paliers d'essai; e) gérer les revues et les examens relatifs aux essais et à la préparation de la mise en œuvre; f) produire des rapports d'étape; g) élaborer des scénarios et scripts d'essai de la SAD en contexte militaire;

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	h) élaborer des programmes d'essai de l'EPI fondés sur les politiques et axés sur les données dans un EAD; i) établir et tenir à jour des logithèques de code source et objet pour un environnement doté de plusieurs plateformes et de plusieurs systèmes d'exploitation; j) instituer et appliquer des procédures d'essais d'interopérabilité pour s'assurer que l'interaction et la coexistence de divers éléments logiciels que l'on prévoit distribuer dans l'infrastructure commune respectent les normes ministérielles pertinentes (p. ex. en matière de performance et de compatibilité), sans répercussions néfastes imprévues sur l'infrastructure partagée; k) établir une capacité de vérification et de validation qui endosse la conformité en matière de fonctionnement et de rendement; l) effectuer toute autre tâche se rapportant à cette catégorie. - m)
	4.8 C.14 Spécialiste en conception de sécurité des TI, niveau 2 Le spécialiste en analyses de vulnérabilité de la sécurité de la TI doit accomplir les tâches suivantes : a) examiner, analyser ou appliquer : - o les capacités d'EEC canadiennes et de l'OTAN en matière de sécurité des TI; - o les normes d'annuaire comme X.400, X.500 et SMTP; - o les protocoles réseau comme HTTP, FTP et Telnet; - o les protocoles de sécurité Internet comme SSL, S-HTTP, S-MIME, IPSec et SSH; - o les normes de sécurité des technologies sans fil et Bluetooth; - o les protocoles et normes TCP/IP, UDP, DNS, SMTP et SNMP; - o les systèmes de détection des intrusions, les coupe-feu et les vérificateurs de contenu; - o les algorithmes cryptographiques; - o les pratiques exemplaires en sécurité; b) avec le testeur, développer une suite d'essais visant la cyberrésilience; c) avec le concepteur d'architectures d'entreprise et le programmeur, veiller à assurer la confidentialité et l'intégrité des données protégées par la SSAD; d) concevoir et élaborer des prototypes; e) recherche de matériel de source ouverte afin d'analyser les tendances et les technologies nouvelles; f) élaborer des modèles de validation et d'essais en sécurité des TI dans un EAD; g) analyser les rapports d'EEC et de R et D; h) participer à des forums nationaux et internationaux sur l'EEC et la R et D; i) Réaliser des tâches soutenant directement le programme ministériel de cyberprotection et de sécurité de la TI; j) préparer et fournir du matériel de formation adapté à la catégorie de ressources;

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	effectuer toute autre tâche se rapportant à cette catégorie.		
	7.3 Lieux des travaux 7.3.1 Tous les travaux seront exécutés dans des locaux de l'entrepreneur, mais aussi dans diverses installations du MDN dans la région de la capitale nationale aux heures d'ouverture de l'immeuble visé. Il se peut qu'exceptionnellement, une ressource doive travailler hors de son environnement de travail habituel, notamment des heures de travail décalées pour répondre aux besoins de nos partenaires de l'étranger; le cas échéant, toute dérogation sera précisée dans l'AT ou par écrit par le responsable technique. 7.3.2 Les ressources doivent être suffisamment équipées pour mener à bien les travaux d'EEC malgré des modifications continues à l'environnement global, afin de réduire les répercussions sur le contrat. Les ressources doivent cependant pouvoir s'adapter à un travail à distance si la situation l'exige pour appuyer le MDN. Par exemple : a) vidéoconférences pour tenir à jour le MDN (notamment rapports); b) collaboration virtuelle et essais à distance avec nos partenaires de l'étranger; c) exceptionnellement, heures de travail décalées en fonction d'autres fuseaux horaires; d) préparation et présentation de présentations vidéo.		
Appendice C a l'Annexe A			
OGP1	Aucun changement significatif		
OGP2	Aucun changement significatif		
OGP3	Aucun changement significatif		
CGP1	CGP1 Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède l'une des attestations d'études suivantes : • un grade d'une université reconnue en sciences, en génie, en administration ou en gestion de l'information; • un diplôme (programme d'au moins deux ans) d'un collège reconnu en sciences, en génie, en administration ou en gestion de l'information. Comme preuve du respect de l'exigence, le soumissionnaire doit accompagner sa soumission d'une copie du diplôme.	Diplôme = 1 point Grade = 2 points	

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

CGP2	CGP2	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des dix (10) ans d'expérience requis de la gestion de projets dans un environnement de GI-TI.	De 11 ans à 13 ans = 1 point Plus de 13 ans à 15 ans = 2 points Plus de 15 ans = 3 points
CGP3	Aucun changement significatif		
CGP4	Aucun changement significatif		
OAA1	Aucun changement significatif		
OAA2	OAA2	Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée a au cours des cinq (5) dernières années travaillé sur au moins deux (2) projets de conception et d'élaboration de logiciels d'EPI dans un EAD.	
OAA3	OAA3	Le soumissionnaire doit montrer que la ressource a travaillé au cours des cinq (5) dernières années sur au moins deux (2) projets de conception et de développement de solutions logicielles, fondées sur des normes ouvertes, pour faire la démonstration de concepts à la base de normes ouvertes et communautaires en EPI dans un EAD.	
OAA4	Aucun changement significatif		
OAA5	OAA5	Le soumissionnaire doit montrer que la ressource possède au cours des cinq (5) dernières années une expérience dans au moins deux (2) projets de conception de solutions logicielles en SAD ou en C2RSR.	
CAA1	CAA1	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède l'une des attestations d'études suivantes : - un grade d'une université reconnue en sciences, en génie, en administration ou en gestion de l'information; - un diplôme (programme d'au moins deux ans) d'un collège reconnu en sciences, en génie, en administration ou en gestion de l'information. Comme preuve du respect de l'exigence, le soumissionnaire doit accompagner sa soumission d'une copie du diplôme.	Grade = 1 point Diplôme = 2 points

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

CAA2	CAA2	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des cinq (5) ans d'expérience requis en architecte d'applications et de logiciels.	De 6 ans à 8 ans = 1 point Plus de 8 ans à 10 ans = 2 points Plus de 10 ans = 3 points	
CAA3	CAA3	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède une expérience de l'élaboration et de la conception de solutions fondées sur l'intégration de normes ouvertes et de logiciels libres pour l'EPI dans un EAD.	1 point par projet jusqu'à concurrence de 4 points	
CAA4	Aucun changement significatif			
CAA5	Aucun changement significatif			
CAA6	CAA6	Le soumissionnaire devrait montrer clairement que la ressource proposée possède une expérience du développement et de la conception dans un EAD de solutions d'EPI axées sur les politiques et les données.	1 point par projet jusqu'à concurrence de 4 points	
CAA7	Aucun changement significatif			
OAS1	Aucun changement significatif			
OAS2	Aucun changement significatif			
OAS3	Aucun changement significatif			
OAS4	Aucun changement significatif			
CAS1	CAS1	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède l'une des attestations d'études suivantes : • Un grade décerné par une université reconnue en sciences, en génie ou en gestion de l'information, • un diplôme (programme d'au moins deux ans) d'un collège reconnu en sciences, en génie ou en gestion de l'information. Comme preuve du respect de l'exigence, le soumissionnaire doit accompagner sa soumission d'une copie du diplôme.	Grade = 1 point Diplôme = 2 points	

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

CAS2	CAS2	L'entrepreneur devrait montrer que la ressource proposée a acquis de l'expérience à effectuer des analyses de répercussions pour de nouveaux logiciels implantés et des changements de configuration d'envergure.	De 6 ans à 8 ans = 1 point Plus de 8 ans à 10 ans = 2 points Plus de 10 ans = 3 points	
CAS3 (of /A)	Retiré			
CAS3 (CAS4 in /A)	Aucun changement significatif			
CAS4(CAS5 in /A)	Aucun changement significatif			
CAS5(CAS6 in /A)	CAS5	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède une expérience dans la mise en œuvre de solutions de protection des données fondées sur des stratégies et axées sur les données dans une EAD.	1 point par projet. (maximum de 2 points)	
ORT1	Aucun changement significatif			
ORT2	Aucun changement significatif			
ORT3	Aucun changement significatif			
CRT1	CRT1	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède l'une des attestations d'études suivantes : - Un grade décerné par une université reconnue en sciences, en génie ou en gestion de l'information, - un diplôme (programme d'au moins deux ans) d'un collège reconnu en sciences, en génie ou en gestion de l'information. Comme preuve du respect de l'exigence, le soumissionnaire doit accompagner sa soumission d'une copie du diplôme.	Grade = 1 point Diplôme = 2 points	
CRT2	CRT2	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède de l'expérience à titre de rédacteur technique (ou un poste équivalent) dans un environnement de TI.	De 8 ans à 10 ans = 1 point Plus de 10 ans à 12 ans = 2 points Plus de 12 ans = 3 points	

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

CRT3	CRT3	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède une expérience de la planification, de la recherche et de la préparation de documents techniques dans un environnement de TI (p. ex. énoncés des besoins, spécifications de systèmes, guides et manuels de l'utilisateur et contenu en ligne destiné à l'aide technique).	De 8 ans à 10 ans = 1 point Plus de 10 ans à 12 ans = 2 points Plus de 12 ans = 3 points	
CRT4	CRT4	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède une expérience de l'utilisation de logiciels de traitement de texte et d'outils d'édition, qu'ils soient hébergés sur l'ordinateur ou en ligne.	De 8 ans à 10 ans = 1 point Plus de 10 ans à 12 ans = 2 points Plus de 12 ans = 3 points	
ORD1	Aucun changement significatif			
ORD2	Aucun changement significatif			
ORD3	Aucun changement significatif			
ORD4	Aucun changement significatif			

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Attachement 4.1 O-01	O-01 PC L'entrepreneur doit avoir remporté auparavant au moins deux contrats en services professionnels en informatique** à l'appui d'activités en élaboration et expérimentation de concepts (EEC) pour au moins un organisme gouvernemental (société d'Etat, agence ou organisme aux paliers fédéral, provincial, territorial ou municipal). <i>**Les « services professionnels en informatique » sont des services professionnels fournis par le soumissionnaire à l'appui d'un projet ou d'un marché en technologie ou en gestion de l'information.</i> Une copie du contrat doit être jointe à la soumission. Les contrats actuels peuvent être utilisés pour garantir le respect des critères, dans la mesure où ils répondent à toutes les exigences avant la date de publication des présentes. Ce contrat unique doit: a) doit avoir duré au moins cinq (5) ans, périodes en option comprises, au cours des dix (10) ans précédant la publication des présentes; b) avoir porté sur au moins cinq (5) des tâches ou activités suivantes : • appuyer les expérimentations sur la SAD en cours tout en contribuant à l'élaboration des objectifs futurs d'EEC sur la SAD; • fournir le soutien technique nécessaire pour transposer les activités d'EEC sur la SAD en capacité opérationnelle; • prévoir des ressources pour établir les expérimentations d'EEC sur la SAD.
-------------------------	--

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

		mettre sur pied l'équipe d'expérimentation, élaborer le plan initial et mettre en œuvre l'expérimentation lors d'un événement ou à un endroit déterminé par le MDN; • rédiger et modifier les plans d'expérimentation de SAD et les rapports d'activités <u>postexpérimentation</u>; • participer à l'élaboration continue d'une infrastructure dynamique de protection de l'information ainsi qu'aux volets analytiques et scientifiques du processus d'expérimentation; • fournir une expertise technique pour résoudre les conflits entre l'échange et la protection de l'information dans un EAD; • élaborer et faire avancer les expériences en EEC à l'appui des activités à venir du CEP SICI; • appuyer les activités d'EEC du MDN liées aux initiatives de SAD de l'OTAN; • fournir une expertise en gestion de projet. Le soumissionnaire doit avoir été l'entrepreneur principal, et non un sous-traitant. Autrement dit, le soumissionnaire doit avoir conclu le contrat directement avec le client qui commande les travaux. Si l'engagement du soumissionnaire consistait à réaliser des travaux qui faisaient partie d'un contrat conclu par une autre entité, le soumissionnaire n'est pas considéré comme étant l'entrepreneur principal. Par exemple, Z (le client) attribue à Y un contrat de service. A son tour, Y passe un contrat avec X pour fournir une partie ou la totalité de ces services à Z. Dans cet exemple, Y est l'entrepreneur principal et X est <u>sous-traitant</u>. Pour démontrer sa conformité à ces exigences le soumissionnaire doit faire correspondre les tâches ou activités ci-dessus aux tâches ou activités précises du projet précédent, et justifier clairement la correspondance entre celles-ci. Le soumissionnaire doit aussi soumettre un formulaire de coordonnées des clients cités en référence (pièce jointe 3.3) rempli et signé pour chaque contrat établi.
O-02	Aucun changement significatif	
O-03	retiré	
OAE1	Aucun changement significatif	

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

OAE2	OAE2	Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée possède au moins dix (10) ans d'expérience de l'élaboration d'architectures et d'exigences d'échange et de protection de l'information (EPI) dans un EAD pour le domaine de C2RSR.
OAE3	OAE3	Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée possède au moins dix (10) ans d'expérience de l'élaboration et de la publication de normes ouvertes ou communautaires pour des solutions d'EPI dans un EAD pour le domaine de C2RSR.
OAE4	OAE4	Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée possède au moins dix (10) ans d'expérience de l'élargissement de cadres et de méthodologies de conception d'architectures d'entreprise en fonction de points de vue formulés sur l'EPI.
OAE5	Aucun changement significatif	
OAE6	OAE6	Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée possède au moins dix (10) ans d'expérience, au cours des quinze (15) dernières années, de développement d'architectures à l'aide de logiciels et normes ouverts; au minimum, la ressource doit avoir utilisé XACML.
ODL1	Aucun changement significatif	
ODL2	Aucun changement significatif	
ODL3	ODL3	Le soumissionnaire doit montrer clairement que la ressource proposée possède au moins deux (2) ans d'expérience de l'élaboration et de la mise à l'essai de solutions d'EPI axées sur les politiques et les données ou de solutions de SAD.
ODL4	ODL4	Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée possède au moins deux (2) ans d'expérience du développement et de la mise à l'essai de solutions de SAD axées sur l'architecture fondée sur un modèle (MDA) ou de la conception, du développement et de la mise en œuvre selon une architecture semblable fondée sur un modèle.
ODL5	Aucun changement significatif	

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

ODL6 ODL7 ODL8 ODL9 ODL10	ODL6	Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée possède au moins dix (10) ans d'expérience à titre de programmeur (ou un poste similaire) dans un environnement de TI.
	ODL7	Le soumissionnaire doit montrer clairement que la ressource proposée possède au moins deux (2) ans d'expérience de la programmation de solutions logicielles fondées sur des normes et logiciels ouverts.
	ODL8	Le soumissionnaire doit montrer clairement que la ressource proposée possède au moins deux (2) ans d'expérience de l'élaboration et de la mise à l'essai de solutions d'EPI axée sur les politiques et les données ou de solutions de SAD.
	OLD9	Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée possède au moins deux (2) ans d'expérience du développement et de la mise à l'essai de solutions de SAD axées sur la MDA ou de la conception, du développement et de la mise en œuvre selon une architecture semblable fondée sur un modèle.
	OLD10	Le soumissionnaire doit montrer que la ressource proposée possède au moins deux (2) ans d'expérience de l'adaptation du fonctionnement d'outils d'architecture de SAD.
OTS1	Aucun changement significatif	
OTS2	Aucun changement significatif	
OTS3	Aucun changement significatif	
OTS4	Aucun changement significatif	

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Attachment 4.2 C-01	C-01 Le soumissionnaire devrait montrer de l'expérience en gestion de projet : deux (2) projets d'une durée minimale d'un (1) an pour un ministère fédéral, une société d'Etat ou un entrepreneur du secteur de la défense au cours des cinq (5) années précédant la date de publication des présentes. Voici les clients admissibles : Ministère de la Défense nationale, DG Cyber; Ministère de la Défense nationale/Forces armées canadiennes (MDN/FAC); Centre de la sécurité des télécommunications (CST); Gouvernements provinciaux; Administrations municipales. Des points seront accordés pour chaque contrat. * Un contrat d'un (1) an s'entend d'une période de douze (12) mois consécutifs où au moins une (1) ressource est mise à contribution à raison de deux cent (200) jours par an. Le soumissionnaire doit soumettre un formulaire de coordonnées des clients cités en référence (pièce jointe 3.3)	Points par contrat (jusqu'à concurrence de 10 points par contrat); seuls les contrats avec les clients suivants seront retenus : Ministère de la Défense nationale, DG Cyber 5 points Ministère de la Défense nationale/Forces armées canadiennes (MDN/FAC) 4 points Centre de la sécurité des télécommunications (CST) 3 points Société d'Etat du gouvernement fédéral 2 points Gouvernement provincial ou administration municipale Aucun contrat avec des ministères fédéraux, une société d'Etat ou le secteur de la défense 0 points	10
------------------------	---	---	----

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B		Amd. No – N° de la modif. 006		Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04		File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
C-02	C-02	Le soumissionnaire devrait montrer son expérience de la prestation de services professionnels en TI, dans le cadre d'un ou de plusieurs contrats d'EEC sur la SAD avec l'OTAN. Pour démontrer sa conformité à ces exigences le soumissionnaire doit faire correspondre l'expérience ci-dessus aux tâches ou activités précises des projets indiqués, et justifier clairement la correspondance entre l'expérience et ces tâches ou activités. Le soumissionnaire doit aussi soumettre un formulaire de coordonnées des clients cités en référence (pièce jointe 3.3) rempli et signé pour chaque contrat établi.	de 1 ou 6 mois = 1 point de 6 à 12 mois = 2 points de 12 à 24 mois = 3 points plus de 24 mois = 4 points	4	
C-03	C-03	Le soumissionnaire devrait montrer son expérience de la prestation de services professionnels en TI, dans le cadre d'un ou de plusieurs contrats, dans un réseau d'EAD ou de SAD, en appui à la gestion de projet. Pour démontrer sa conformité à ces exigences le soumissionnaire doit faire correspondre l'expérience ci-dessus aux tâches ou activités précises des projets indiqués, et justifier clairement la correspondance entre l'expérience et ces tâches ou activités. Le soumissionnaire doit aussi soumettre un	de 1 ou 6 mois = 1 point de 6 à 12 mois = 2 points de 12 à 24 mois = 3 points plus de 24 mois = 4 points	4	
C-04	Retiré				
C-05	Retiré				
C-06	Retiré				
C-07	Retiré				
CAE1	Aucun changement significatif				

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

CAE2	CAE2	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des dix (10) ans d'expérience obligatoires en architecte d'entreprise ou de solutions.	de 11 à 13 ans = 1 point plus de 13 ans à 15 ans = 2 points plus de 15 ans = 3 points	3
CAE3	CAE3	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des dix (10) ans d'expérience obligatoires en développement d'architectures et d'exigences visant l'EPI dans un EAD du domaine C2RSR.	de 11 à 13 ans = 1 point plus de 13 ans à 15 ans = 2 points plus de 15 ans = 3 points	3
CAE4	CAE4	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des dix (10) ans d'expérience obligatoires en élaboration de cadres de méthodologies d'architecture d'entreprise en fonction de points de vue formulés sur l'EPI.	de 11 à 13 ans = 1 point plus de 13 ans à 15 ans = 2 points plus de 15 ans = 3 points	3
CAE5	CAE5	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des dix (10) ans d'expérience obligatoires en développement d'architectures à l'aide de logiciels et normes ouverts.	de 11 à 13 ans = 1 point plus de 13 ans à 15 ans = 2 points plus de 15 ans = 3 points	3
CAE6	Aucun changement significatif			
CAE7	CAE7	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède une expérience de l'élaboration et de la personnalisation de cadres et de méthodologies d'architecture.	de 11 à 13 ans = 1 point plus de 13 ans à 15 ans = 2 points plus de 15 ans = 3 points	3
CDL1	Aucun changement significatif			

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

CDL2	CDL2	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des dix (10) ans d'expérience obligatoires à titre de programmeur (ou un poste similaire) dans un environnement de TI.	de 11 à 13 ans = 1 point plus de 13 ans à 15 ans = 2 points plus de 15 ans = 3 points	3
CDL3	CDL3	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des deux (2) ans d'expérience obligatoires de la programmation de solutions logicielles fondées sur des normes et logiciels ouverts.	de 3 ans à 4 ans = 1 point plus de 4 ans à 5 ans = 2 points plus de 5 ans = 3 points	3
CDL4	CDL4	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des dix (10) ans d'expérience obligatoires de l'élaboration et de la mise à l'essai de solutions d'EPI axées sur les politiques et les données pour des solutions de SAD.	de 3 ans à 4 ans = 1 point plus de 4 ans à 5 ans = 2 points plus de 5 ans = 3 points	3
CDL5	CDL5	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des deux (2) ans d'expérience obligatoires du développement et de la mise à l'essai de solutions de SAD axées sur la MDA.	de 3 ans à 4 ans = 1 point plus de 4 ans à 5 ans = 2 points plus de 5 ans = 3 points	3
CDL6	CDL6	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des deux (2) ans d'expérience obligatoires de l'adaptation du fonctionnement d'outils d'architecture.	de 3 ans à 4 ans = 1 point plus de 4 ans à 5 ans = 2 points plus de 5 ans = 3 points	3

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B		Amd. No – N° de la modif. 006		Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04		File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
CTS1	CTS1	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède l'une des attestations d'études suivantes : - Un grade décerné par une université reconnue en sciences, en génie ou en gestion de l'information, - un diplôme (programme d'au moins deux ans) d'un collège reconnu en sciences, en génie ou en gestion de l'information. Pour démontrer la conformité à cette exigence, le soumissionnaire doit joindre à sa soumission une copie de grade ou du diplôme.	Grade = 1 point Diplôme = 2 points	2	
CTS2	CTS2	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des dix (10) ans d'expérience obligatoires à titre de testeur (ou un poste similaire) dans un environnement de TI.	de 11 à 13 ans = 1 point plus de 13 ans à 15 ans = 2 points plus de 15 ans = 3 points	3	
CTS3	CTS3	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des deux (2) ans d'expérience obligatoires de la gestion de plans d'essai de SAD aux fins d'expérimentation.	de 3 ans à 4 ans = 1 point plus de 4 ans à 5 ans = 2 points plus de 5 ans = 3 points	3	
CTS4	CTS4	Le soumissionnaire devrait montrer que la ressource proposée possède plus des deux (2) ans d'expérience obligatoires de l'élaboration de scénarios d'essai aux fins d'expérimentation dans un contexte militaire.	de 3 ans à 4 ans = 1 point plus de 4 ans à 5 ans = 2 points plus de 5 ans = 3 points	3	
CTS5	Aucun changement significatif				

Question #22:

Nous avons négligé d'ajouter une approche alternative pour résoudre le problème du délai d'exécution des universités et des collèges pour la réimpression des diplômes (ils ne les fournissent pas par voie électronique). La solution alternative est intégrée dans notre nouvelle version de la question 2.2. Pourriez-vous la remplacer par notre nouvelle soumission ultérieure, plutôt que celle qui vient de vous être envoyée?

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

1. Certaines de nos questions soumises avant le vendredi 6 novembre n'avaient pas encore reçu de réponse directement jusqu'à maintenant. Seront-elles répondues dans la prochaine modification à l'invitation ultérieure?
2. Suite à la réponse de votre modification à l'invitation 005 à la question 20 sur l'équivalence des études et la production de copies des diplômes (en renvoyant au contenu original de l'article 3.2 - Section 1 - Soumission technique, sous-article (a), (iv), (B) et (C), de la DP):
 1. Nos communications avec les six membres de l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes ont donné lieu à des réponses selon lesquelles le COVID-19 a considérablement réduit leur capacité à évaluer les diplômes universitaires internationaux. À compter de la publication de votre exigence le 9 octobre 2020, aucun des services ne serait en mesure de s'engager à fournir son évaluation avant 15 semaines, ce qui signifie que vous excluez les ressources uniquement qualifiées avec des diplômes internationaux.
 2. Nos communications avec les universités et collèges canadiens ont indiqué qu'ils sont également retardés dans la remise des diplômes et diplômes réédités en raison de l'impact du COVID-19, et ne s'engageront pas à respecter le calendrier de fourniture des documents de remplacement. Les écoles ont été en mesure de fournir des lettres officielles ainsi que des relevés de notes des résultats d'anciens étudiants comme alternative à la réémission de diplômes ou de diplômes (ceux-ci ne sont pas offerts par voie électronique). Serait-ce une alternative acceptable aux grades ou diplômes qui ne peuvent pas être recréés dans le délai de votre exigence?

Par conséquent, la Couronne révisera-t-elle sa réponse à la question 20 de la modification à l'invitation 005, car votre position représente des exigences de documentation inaccessibles, compte tenu des impacts du COVID-19, et exclut certains des meilleurs talents disponibles, comme le demande cette exigence. Nous ne pensons pas que ce soit votre intention.

Réponse #22:

1. Si une question demeure sans réponse après cette modification, veuillez nous en faire part et nous les traiteront rapidement.
2. Nous avons revu notre réponse à la question 20 et nous sommes disposés à accepter des copies des diplômes des écoles internationales et des relevés de notes des

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

universités canadiennes pourvu que les documents indiquent clairement que le programme est entièrement complété.

Question #23:

Nous avons remarqué que la modification à l'invitation 003 de la présente demande de soumissions a considérablement modifié le critère O-01^{PC} obligatoire de l'entreprise de la pièce jointe 4.1, tel que détaillé dans l'appendice A-2. Cette direction élargit les références autorisées pour inclure le secteur privé ou les organisations non gouvernementales. En faisant cela, et en fait étendre au-delà des références du gouvernement fédéral, annule l'inclusion de 3 des tâches (principalement fournir des ressources pour soutenir l'appui des expérimentations d'ECC sur la SAD, mettre sur pied l'équipe d'expérimentation, élaborer le plan initial et et mettre en œuvre l'expérimentation lors d'un événement ou à un endroit déterminé par le MDN; élaborer et faire avancer les expériences en EEC à l'appui des activités à venir du CEP SICI; appuyer les activités d'EEC du MDN liées aux initiatives de SAD de l'OTAN) qui n'existeraient PAS en dehors des références de projets exécutés au gouvernement fédéral. De plus, cela annule également de nombreuses activités dont nous devons démontrer l'exécution dans les activités de nos ressources dans le cadre de leur critère d'évaluation, car elles n'existent pas à l'extérieur du gouvernement fédéral. Nous recommandons que l'inclusion de références qui seraient équivalentes à celles du secteur privé ou des organisations non gouvernementales ne représente pas des références réalistes ou similaires de travaux effectués, et que ce changement soit rétabli à l'état d'origine de cette demande de proposition.

Réponse #23:

Bien que trois des tâches peut-être directement liées au travail au sein du gouvernement fédéral (plus précisément le MDN), l'évaluation globale du soumissionnaire n'est pas uniquement en fonction de leur expérience avec le MDN. Par conséquent, si un secteur privé satisfait à l'une des autres tâches, ils devraient être capable de soumissionner. L'idée derrière ces trois tâches est de donner crédit à ces entreprises qui ont une expérience de travail avec d'EEC sur la SAD pour le MDN et CEP SICI tout en laissant suffisamment de souplesse pour inclure les compagnies qui n'ont peut-être pas une expérience directe avec le MDN, mais ont des ressources avec une expérience appréciable avec d'EEC sur la SAD. De plus, même si une compagnie peut ne pas avoir une expérience de travail avec le MDN et/ou d'EEC sur la SAD ne signifie pas que la ressource représentée par la compagnie manque de cette expérience, car les deux ne sont pas nécessairement toujours liés.

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Question #24:

Nous avons noté que le premier critère coté de l'entreprise C-01 indique une réduction des points attribués, car les comparaisons de référence s'éloignent davantage des besoins et des activités des comparaisons MDN / DG CYBER. Bien que cela ait du sens, nous notons qu'il n'y a pas de catégorie pour les ministères ou organismes du gouvernement fédéral, dont certains ont des mandats similaires à ceux des activités exercées au Centre de la sécurité des télécommunications (c'est-à-dire la GRC). Nous recommandons que les références valides des organisations du gouvernement fédéral ayant des mandats de cybersécurité (y compris la GRC, le SCRS) soient admissibles aux mêmes points que celles du Centre de la sécurité des communications.

Réponse #24:

Le Canada a modifié le critère C-01 de la Pièce-jointe 4.2 tel que détaillé à l'appendice A-4 ci-dessous.

Question #25:

La question suivante est soumise à titre de suivi concernant la question n ° 19 et la réponse n ° 19, comme indiqué dans la modification de l'invitation 005:

La question 19 (a) indique que la Couronne a considérablement modifié le total des points techniques attribués sous W6369-19CY04/B, dévaluant ainsi les critères cotés de l'entreprise. Tandis que:

- i. Dans W6369-19CY04 / A, les critères cotés d'entreprise valaient 54% du total des points attribués et dans W6369-19CY04 / B, les critères cotés d'entreprise valent désormais 19% du total des points attribués;
- ii. Dans W6369-19CY04 / A, les critères cotés d'évaluation des ressources valaient 46% de l'ensemble des points techniques attribués, dans W6369-19CY04 / B, ils valent 81% des points techniques attribués.

Les modifications apportées au total des points techniques, comme indiqué ci-dessus, ont été apportées avec une connaissance rétrospective directe des réponses complètes des soumissionnaires soumises dans W6369-19CY04 / A à la fois par le fournisseur titulaire et un soumissionnaire contestant, où le fournisseur titulaire a probablement obtenu plus de points sous les critères cotés d'évaluation des ressources.

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

La dévaluation des Critères cotés d'entreprise qui ne valent désormais que 19% (de 54% dans W6369-19CY04 / A) des points attribués, couplée à l'augmentation de la valeur des critères cotés d'évaluation des ressources qui valent désormais 81% (de 46% dans W6369-19CY04 / A), représentent un avantage concurrentiel clair accordé au fournisseur titulaire.

Nous demandons ce qui suit, afin de nous assurer que le Canada respecte ses engagements d'ouverture, d'équité et de transparence garantis par les politiques du Conseil du Trésor, les politiques d'approvisionnement de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et les procédures internes adoptées par les ministères et organismes gouvernementaux, y compris celles énoncées dans la Loi sur la gestion des finances publiques, le Règlement sur les marchés de l'État (c.-à-d. le manuel des CCUA) et les accords commerciaux internationaux et nationaux du Canada:

- a) Que la Couronne rétablisse le total des points attribués pour les critères cotés d'entreprise à 40 de 18, tout en rétablissant également les «Lignes directrices de notation» dans C-01, C-02 et C-03 pour refléter les valeurs précédentes, c.-à-d. «> 12 mois» pour 10 points chacun dans les deux C-02 et C-03.
- b) que la Couronne rétablisse la pondération de l'attribution de points dans chacun des OAE1, CDL1 et CTS1 à «Degré = 3 points».
- c) Si les modifications proposées en a) et b) ne sont pas acceptables, la Couronne expliquera-t-elle pourquoi les modifications ont été apportées au total des points techniques attribués?

Réponse #25:

- a) Veuillez vous reporter à la réponse 19 (a) de la modification à l'invitation 005.
- b) Veuillez vous reporter à la réponse 19 (b) de la modification à l'invitation 005.
- c) La demande de soumissions précédente W6369-19CY04 /A comprenait un critère obligatoire d'entreprise O-03 qui nous redirigeait vers l'appendice C - Critères obligatoires et cotés des ressources. Ces critères n'ont pas été pris en compte dans le tableau récapitulatif de cette demande de soumissions. Dans la nouvelle demande de soumissions W6369-19CY04/B, nous avons supprimé le critère obligatoire d'entreprise O-03 et les critères cotés C-04 à C-07 trouvés dans demande de soumissions précédente W6369-19CY04/A et remplacé par les

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

critères d'évaluation liés aux ressources de base. L'intention est maintenant d'évaluer les ressources de base lors de la présentation d'une soumission.

Question #26 :

Au critère coté C-01, nous avons remarqué que le total des points possibles dans le barème de notation le pointage par contrat est de 10 points. Cela ne devrait-il pas être de 5 points?

Réponse #26:

Oui. Le total maximum de points par contrat est de 5 points. Le Canada a modifié le critère C-01 tel que détaillé à l'appendice A-4 ci-dessous.

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

APPENDICE A-4

La date de clôture a été modifiée comme suit :

SUPPRIMÉ Le 17 novembre 2020 à 14h00 HNE

INSÉRÉ Le 24 novembre 2020 à 14h00 HNE

À l'article 7.10, Paiement, (d) Paiement électronique de factures – contrat, a été modifié comme suit :

INSÉRÉ *Remarque aux soumissionnaires: le cas échéant, le ou les instruments de paiement électronique indiqués par le soumissionnaire dans la pièce jointe 3.2 seront inclus dans tout contrat subséquent.*

À la Pièce-jointe 4.2, Critère coté de l'entreprise, C-01 a été modifié comme suit :

SUPPRIMÉ :

#	Critères	Barème de notation / expérience requise	Note maximale	Cote	Renvoi à la proposition; indiquer les exemples pertinents et le degré d'effort démontré
C-01	Le soumissionnaire devrait montrer de l'expérience en gestion de projet : deux (2) projets d'une durée minimale d'un (1) an pour un ministère fédéral, une société d'État ou un entrepreneur du secteur de la défense au cours des cinq (5) années précédant la date de publication des présentes. Voici les clients admissibles : Ministère de la Défense nationale, DG Cyber; Ministère de la Défense nationale/Forces armées canadiennes (MDN/FAC); Centre de la sécurité	Points par contrat (jusqu'à concurrence de 10 points par contrat); seuls les contrats avec les clients suivants seront retenus : Ministère de la Défense nationale, DG Cyber 5 points Ministère de la Défense nationale/Forces armées canadiennes (MDN/FAC) 4 points Centre de la sécurité des télécommunications (CST)	10		

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

#	Critères	Barème de notation / expérience requise	Note maximale	Cote	Renvoi à la proposition; indiquer les exemples pertinents et le degré d'effort démontré
	des télécommunications (CST); Gouvernements provinciaux; Administrations municipales. Des points seront accordés pour chaque contrat. * Un contrat d'un (1) an s'entend d'une période de douze (12) mois consécutifs où au moins une (1) ressource est mise à contribution à raison de deux cent (200) jours par an. Le soumissionnaire doit soumettre un formulaire de coordonnées des clients cités en référence (pièce jointe 3.3) dûment rempli et signé pour chaque contrat établi.	3 points Société d'État du gouvernement fédéral 2 points Gouvernement provincial ou administration municipale Aucun contrat avec des ministères fédéraux, une société d'État ou le secteur de la défense 0 points			

INSÉRÉ :

#	Critères	Barème de notation / expérience requise	Note maximale	Cote	Renvoi à la proposition; indiquer les exemples pertinents et le degré d'effort démontré
C-01	Le soumissionnaire devrait montrer de l'expérience en gestion de projet : deux (2) projets d'une durée minimale d'un (1) an pour un ministère fédéral, une société d'État ou un entrepreneur du secteur de la défense au cours des cinq (5) années précédant la date de publication des présentes.	Points par contrat (jusqu'à concurrence de 5 points par contrat); seuls les contrats avec les clients suivants seront retenus : Ministère de la Défense nationale, DG Cyber 5 points	10		

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-19CY04/B	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 010IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-19CY04	File No. – N° du dossier 010IPS. W6369-19CY04	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

#	Critères	Barème de notation / expérience requise	Note maximale	Cote	Renvoi à la proposition; indiquer les exemples pertinents et le degré d'effort démontré
	Voici les clients admissibles : Ministère de la Défense nationale, DG Cyber; Ministère de la Défense nationale/Forces armées canadiennes (MDN/FAC); Centre de la sécurité des télécommunications (CST); Gouvernements provinciaux; Administrations municipales. Des points seront accordés pour chaque contrat. * Un contrat d'un (1) an s'entend d'une période de douze (12) mois consécutifs où au moins une (1) ressource est mise à contribution à raison de deux cent (200) jours par an. Le soumissionnaire doit soumettre un formulaire de coordonnées des clients cités en référence (pièce jointe 3.3) dûment rempli et signé pour chaque contrat établi.	Ministère de la Défense nationale/Forces armées canadiennes (MDN/FAC) 4 points Centre de la sécurité des télécommunications (CST) 3 points Service canadien du renseignement de Sécurité (SCRS) 3 points Gendarmerie Royale du Canada (GRC) 3 points Société d'État du gouvernement fédéral 2 points Gouvernement provincial ou administration municipale Aucun contrat avec des ministères fédéraux, une société d'État ou le secteur de la défense 0 points			

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES